



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO D -2023-295

AVIS est, par la présente, donné par le soussigné :

QUE lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 14 novembre prochain à 19 heures, le conseil municipal devra statuer la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets : Dérogation aux dispositions du règlement 304, relatif au lotissement, à la zone R-5 afin de pouvoir réaliser une opération cadastrale visant la création de 2 nouveaux lots sur une superficie de 2 596,3 mètres carrés.

Identification du site concerné : Le site concerné se situe au 295, rue Coopérative et le numéro de lots concerné est le lot 6 425 372 du cadastre du Québec.

Le conseil municipal prendra en considération les recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance à laquelle cette demande sera traitée ou sur demande à dg@sherr.ca.


Donné à Saint-Patrice de Sherrington, ce 30^e jour du mois d'octobre 2023.


Clément Costanza
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Clément Costanza, à Saint-Patrice-de-Sherrington, Directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 30^e jour du mois d'octobre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 30^e jour du mois d'octobre 2023.


Clément Costanza
Directeur général et greffier-trésorier